



Les adhésions (ou renouvellements) à l'ARPO et à la FQP/PCO se font maintenant séparément ...

<https://pickleballoutaouais.ca/adhesion-renouvellement-membre-info/>

Adhésion à l'ARPO:

L'adhésion à l'ARPO est fait à partir du formulaire du site de l'ARPO. Le lien pour accéder au formulaire d'adhésion: <https://pickleballoutaouais.ca/adhesion-renouvellement-membre-info/>

Adhésion à la FQP/PCO:

Votre adhésion à la FQP et et PCO se fait sur le site de Pickleball Québec. Le formulaire d'adhésion à l'ARPO a le lien (bouton) pour aller au site de Pickleball Québec:

https://fqp.info/FQP_Associations?ACTION=ORG&IDCENTRE=17

Premièrement, vous devrez accéder ou créer votre profil sur Pickleball Québec. Ceci vous permettra ensuite de gérer votre adhésion à la FQP et à PCO.

Si vous étiez déjà membre de la FQP et PCO, le registraire de l'ARPO avait par le passé créer votre profil sur Pickleball Québec. Il s'agit alors pour vous d'y avoir accès.

La façon de faire cela est de dire que vous avez oublié votre mot de passe, en cliquant sur **Mot de passe oublié ?**

et vous pourrez alors le ré-initialiser et ainsi avoir accès à votre compte Pickleball Québec. Vous pourrez ensuite gérer votre adhésion à la FQP et PCO.

Si vous n'avez jamais été membre de la FQP et PCO, vous n'avez donc pas de profil sur Pickleball Québec. Vous devrez en créer un.

Il s'agit de dire à Pickleball Québec que vous êtes associé à l'ARPO (Association régionale de pickleball de l'Outaouais).

La façon de faire cela est de choisir l'ARPO comme organisme (le lien du formulaire de l'ARPO devrait indiqué cet organisme en haut à droite, sinon vous pouvez trouver l'ARPO en suivant la liste des régions à partir de la page d'accueil du site – OÙ DÉSIREZ-VOUS JOUER ?), et cliquer

JE VEUX DEVENIR MEMBRE DE CET ORGANISME

... puis sur

DEVENIR MEMBRE DE CET ORGANISME.

Remplir le formulaire d'adhésion 'NOUVEAU MEMBRE'

Suivre les étapes affichées à l'écran.

Cliquer sur **CRÉER MON PROFIL.**

Suivre les instructions à l'écran pour procéder au paiement de votre adhésion à la FQP et PCO.